

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00148
Numéro SIREN : 302 607 957
Nom ou dénomination : BB GR

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2021 sous le numéro de dépôt 81094

BB GR

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
BB GR
22, rue de Montmorency
75003 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BB GR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 110 253 317 euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Cedric Le Gal

BB GR Société par actions simplifiée à associé unique

Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2020

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020.....	2
BILAN AU 31/12/2020	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	9
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	9
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	9
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	10
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	10
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	11
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	13
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	14
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	15
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT	16
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17
NOTE 14. CAPITAUX PROPRES	17
NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS	18
NOTE 16. DETTES.....	19
NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	20
NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	21
NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	22
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	22

Compte de résultat au 31/12/2020

En euros	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	2	192 537 294	216 010 186
Production stockée		-192 392	-269 303
Production immobilisée		523 649	644 334
Subvention d'exploitation			9 416
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	7 032 984	8 271 398
Autres produits	4	463 712	591 628
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		200 365 247	225 257 659
Achats consommés et variation de stocks		91 931 997	105 753 436
Autres achats et charges externes	5	45 367 329	50 138 289
Impôts et taxes		4 022 003	4 032 322
Charges de personnel	18	42 675 031	45 919 810
Dotation aux amortissements et provisions	3	9 376 744	9 165 312
Autres charges		10 002 437	10 205 797
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		203 375 541	225 214 966
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 010 295	42 694
Résultat financier	6	-4 038 569	-4 179 116
RESULTAT COURANT		-7 048 863	-4 136 422
Résultat exceptionnel	7	-556 572	434 959
Impôt sur les bénéfices	8	180 000	-882 110
RESULTAT NET		-7 425 435	-4 583 573

Bilan au 31/12/2020

ACTIF

En euros	Notes	2020			2019
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	10 596 550	6 644 305	3 952 245	3 813 409
Immobilisations corporelles	10	85 390 281	69 817 839	15 572 443	16 685 425
Immobilisations financières	11	112 527 229	2 273 912	110 253 317	110 248 549
ACTIF IMMOBILISE		208 514 060	78 736 055	129 778 005	130 747 384
Stocks	12.1	16 343 129	4 103 157	12 239 972	13 394 249
Avances versées sur commandes	12.2	204 208		204 208	437 965
Clients et comptes rattachés	12.2	50 692 081	166 661	50 525 420	41 566 585
Autres créances	12.2	40 283 537		40 283 537	41 556 285
Disponibilités		1 732		1 732	35 554
ACTIF CIRCULANT		107 524 687	4 269 819	103 254 869	96 990 638
Charges constatées d'avance	13	492 266		492 266	459 777
Ecart de conversion actif		116		116	34 656
TOTAL GENERAL		316 531 130	83 005 874	233 525 256	228 232 455

PASSIF

En euros	Notes	2020	2019
Capital social	14	42 635 386	42 635 386
Primes d'émission, de fusion, d'apport		40 526 766	40 526 766
Ecarts de réévaluation		54 886	54 886
Réserve légale		4 263 539	4 263 539
Autres réserves		14 327 913	14 327 913
Report à nouveau		9 790 215	14 373 788
Résultat de l'exercice		-7 425 435	-4 583 573
Subventions d'investissement		32 340	47 209
Provisions réglementées		3 020 053	2 842 329
CAPITAUX PROPRES	14	107 225 661	114 488 242
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15	9 795 208	9 580 922
Autres dettes financières diverses	16.1	421 460	768 581
DETTES FINANCIERES		421 460	768 581
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.2	41 673 771	40 392 419
Dettes fiscales et sociales	16.2	12 066 302	14 249 306
Autres dettes	16.2	62 296 062	48 739 046
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		116 036 135	103 380 771
Ecart de conversion passif		46 792	13 938
TOTAL GENERAL		233 525 256	228 232 455

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 233 525 256 euros, et le compte de résultat qui dégage une perte nette de 7 425 435 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la

société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels de BBGR ont été arrêtés par le Président le 13 avril 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise du Covid-19.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pandémie de Covid

La pandémie de COVID-19 a impacté, les résultats de la Société en 2020, affectant significativement les activités et le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

En 2020, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 192 537 294 euros contre 216 010 186 euros en 2019.

En 2020, la Société a soutenu ses employés : mise en place du télétravail, organisation des sites, fourniture de masques etc.

La Société a eu recours ponctuellement au dispositif d'activité partielle. Les aides gouvernementales ont été comptabilisées dans le compte de résultat en déduction des charges associées.

Jugements et incertitudes : À la clôture 2020, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Société exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée à la COVID-19. Elles sont détaillées dans chacune des rubriques dédiées.

La Société a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de la continuité d'exploitation (voir ci-après) ;
- de l'évaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles (voir Notes 9 et 10) ;
- de l'évaluation des immobilisations financières (voir Note 11) ;
- de l'évaluation des stocks (voir Note 12.1).

Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

Liquidité et continuité d'exploitation : L'épidémie de COVID-19 a généré une grande incertitude sur l'économie mondiale et sur l'activité opérationnelle de nombreux secteurs dont le secteur dans lequel évolue la Société. Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et autres parties prenantes, la Société s'est organisée rapidement afin d'assurer la continuité de l'exploitation et de faire face aux surcoûts liés à la crise.

La Société s'est concentrée sur la préservation de sa trésorerie avec des mesures de maîtrise des coûts (activité partielle, programme de réduction des coûts). Ces efforts ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la Société sur les 12 prochains mois.

La Société a fait l'hypothèse principale d'un niveau d'activité en 2021 équivalent à celui de 2019. La Société dispose par ailleurs d'une réserve de trésorerie de 17 669 694 euros.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participations.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments sont dépréciés le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 DISPONIBILITES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

La Société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

La Société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Au 31 décembre 2020, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
 - le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
 - lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
 - en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
 - la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable et certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique que la Société est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

2020			
En euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	167 299 974	6 669 474	173 969 448
Production vendue de services	5 120 655	473 607	5 594 261
Ventes de marchandises	12 683 631	289 953	12 973 584
TOTAL	185 104 260	7 433 033	192 537 294

2019			
En euros	France	Export	Total
Production vendue de bien	184 962 697	11 454 292	196 416 988
Production vendue de services	6 002 267	618 947	6 621 213
Ventes de marchandises	12 753 139	218 846	12 971 985
TOTAL	203 718 102	12 292 084	216 010 186

La pandémie de COVID-19 a affecté le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre 2020 marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde. Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En euros	2020	2019
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	1 330 274	1 619 389
Reprises de dépréciation sur actif circulant	3 654 249	4 396 724
Transferts de charges d'exploitation	2 048 461	2 255 285
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 032 984	8 271 398
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-3 615 093	-3 882 212
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-4 114 090	-3 735 328
Dotations aux provisions	-1 647 560	-1 547 773
Dotations aux amortissements et provisions	-9 376 743	-9 165 312

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En euros	2020	2019
Gains de change	212 031	170 241
Redevances et refacturation de frais aux sociétés du Groupe	170 374	270 192
Produits divers de gestion courante	81 307	151 195
TOTAL	463 712	591 628

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En euros	2020	2019
Honoraires	23 671 418	24 104 838
Communications et publicités	7 073 797	8 127 071
Intérimaires et personnel détaché	2 881 011	4 266 744
Locations, entretiens et Assurances	3 935 175	4 157 339
Transports	3 274 604	3 673 997
Etudes et prestations et sous-traitance	2 527 923	2 726 243
Télécommunication et déplacements	706 516	1 333 379
Autres	702 802	879 367
Etudes, recherches et documentations	594 084	869 310
TOTAL	45 367 330	50 138 288

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En euros	2020	2019
Escomptes nets	-3 743 511	-3 645 651
Change	-277 166	32 708
Intérêts sur emprunts	-25 183	-51 826
Intérêts sur prêts et comptes courants	11 543	25 159
Divers	-5 392	-252
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges	1 140	-539 255
TOTAL	-4 038 569	-4 179 116

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	2020	2019
SUR OPERATIONS DE GESTION	-296 190	-1 091 882
Pénalités, Amendes fiscales	-584	-507 375
Rappels d'impôts	0	-344 508
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-295 606	-239 999
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-153 675	-183 438
Opérations sur cessions d'immobilisations	-168 545	-198 308
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	14 870	14 870
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-106 707	1 710 279
Dotations, reprises de provisions réglementées	-177 724	32 035
Autres (a)	71 017	1 678 244
TOTAL	-556 572	434 959

(a) Les autres reprises exceptionnelles en 2019 sont principalement liées au débouclage des provisions relatives aux conséquences du contrôle fiscal pour un montant de 1.9 M€.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES**8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE**

En euros	2020	2019
Résultat de l'exercice	-7 425 435	-4 583 573
Impôt sur les bénéfices	-180 000	882 110
Résultat avant impôt	-7 605 435	-3 701 463
Variation des provisions réglementées	177 724	-32 035
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	-7 427 711	-3 733 498

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2020 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-7 048 863	180 000	-6 868 863
Résultat exceptionnel	-556 572		-556 572
RESULTAT NET			-7 425 435

2019 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-4 136 422	180 000*	-3 956 422
Résultat exceptionnel	434 959		434 959
RESULTAT NET			-3 521 463

* L'écart par rapport à la charge d'impôts correspond à l'impôt lié au contrôle fiscal, ainsi qu'aux retenues à la source non utilisées.

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACTIF

En euros	2020	2019
Retraite ^(a)	6 604 599	6 229 813
Dettes provisionnées pour congés payés	2 506 650	2 353 282
Autres	560 304	875 894
TOTAL	9 671 553	9 458 989
Déficits reportables fiscalement	5 280 657	
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 %)	3 738 052	2 364 747

(a) La ligne Retraite inclut les Congés Fin de carrière pour 693 228 euros en 2020 contre 629 269 euros en 2019.

PASSIF

En euros	2020	2019
Amortissements dérogatoires	3 020 053	2 842 329
Subventions d'investissements	32 340	47 209
TOTAL	3 052 393	2 889 538
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 %)	763 098	772 384

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Brevets, marques, licences	5 858 440		246 604	637 703			6 249 539
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 419 841						1 419 841
VALEUR BRUTE	10 205 451		246 604	637 703			10 596 550
Amortissements et dépréciations	6 392 042				370 730	118 467	6 644 305
VALEUR NETTE	3 813 409						3 952 245

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Brevets, marques, licences	5 348 141			510 298			5 858 440
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 419 841						1 419 841
VALEUR BRUTE	9 695 152			510 298			10 205 451
Amortissements et dépréciations	6 009 921				382 120		6 392 042
VALEUR NETTE	3 685 231						3 813 409

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations incorporelles.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Terrains	2 632 241						2 632 241
Constructions	37 696 229		76 187	177 581			37 797 622
Installations techniques, matériel, outillage	33 741 388	6 945	284 330	1 487 020			34 951 023
Autres immobilisations corporelles	6 713 558		7 317	347 464			7 053 706
Immobilisations corporelles en cours	2 756 237	2 856 167		-2 656 715			2 955 690
Avances et acomptes	955		955				
VALEUR BRUTE	83 540 608	2 863 112	368 789	644 650			85 390 281
Amortissements et dépréciations	66 855 182				3 277 115	314 459	69 817 839
VALEUR NETTE	16 685 425						15 572 443

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Terrains	2 632 241						2 632 241
Constructions	37 543 194			153 035			37 696 229
Matériel industriel	32 835 099		1 097 248	2 003 537			33 741 388
Autres immobilisations corporelles	5 976 563		6 013	743 008			6 713 558
Immobilisations corporelles en cours	2 726 604	3 093 420		-3 063 787			2 756 237
Avances et acomptes	347 045			-346 091			955
VALEUR BRUTE	82 060 746	3 093 420	1 103 261	-510 298			83 540 608
Amortissements et dépréciations	64 273 554				3 500 092	918 464	66 855 182
VALEUR NETTE	17 787 193						16 685 425

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations corporelles.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres immobilisations financières	165 381	3 628					169 009
VALEUR BRUTE	112 523 601	3 628					112 527 229
Dépréciations	2 275 052					1 140	2 273 912
VALEUR NETTE	110 248 549						110 253 317

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres titres immobilisés	253 164		253 164				
Autres immobilisations financières	161 948	3 433					165 381
VALEUR BRUTE	112 773 332	3 433	253 164				112 523 601
Dépréciations	1 734 896				799 372	259 216	2 275 052
VALEUR NETTE	111 038 436						110 248 549

Les tests de dépréciations ont été réalisés en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2019 telle que décrite en Note 1.5 Immobilisations financières.

Pour les participations dont la valeur d'utilité a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie futurs, les projections des plans d'affaires ont été mis à jour pour refléter les effets économiques et financiers de la pandémie de COVID-19. Un retour des performances à un niveau avant COVID-19 a été intégré de manière progressive sur l'année 2021.

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2020 détenues par BB GR :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A EST SUPERIEURE A 1 %									
Filiales françaises	113 765	-12 885	111 558	110 083	Néant	Néant	7	-20	Néant
Filiales internationales	448	1 380	799	0	Néant	Néant	0	0	Néant
B N'EXCEDE PAS 1 %									
Filiales françaises									
Filiales internationales	1 200	22 815	1	1	Néant	Néant	82 601	-2 621	Néant

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En euros	2020	2019
Plus d'un an	169 009	165 381
TOTAL	169 009	165 381

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT**12.1 STOCKS**

En euros	2020	2019
Matières premières, autres approvisionnements	7 063 195	7 377 854
Marchandises	4 163 190	4 361 507
Produits finis, semis finis, en-cours	5 116 744	5 309 137
SOUS-TOTAL	16 343 129	17 048 498
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-2 981 118	-2 845 352
• Marchandises	-191 691	-116 169
• Produits finis, semis finis, en-cours	-930 349	-692 728
SOUS-TOTAL	-4 103 158	-3 654 249
TOTAL	12 239 971	13 394 249

La Direction a appliqué la même méthode que celle appliquée pour la préparation des états financiers 2019 pour évaluer l'obsolescence des stocks au 31 décembre 2020. Les prévisions de vente, entre autres facteurs, ont été utilisées lors de cette évaluation, tout en prenant en compte le contexte actuel et les effets générés par la pandémie de COVID-19.

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En euros	2020	2019
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	91 013 165	83 560 835
Avances et acomptes versés sur commandes	204 208	437 965
Clients et comptes rattachés	50 525 420	41 566 585
Autres créances ^(a)	40 283 537	41 556 285
TOTAL	91 013 165	83 560 835

(a) Les autres créances sont principalement composées du compte courant de cash pooling Groupe pour 17 669 694 euros, ainsi que de la TVA sur factures non parvenues & avoirs à établir pour 10 108 625 euros.

12.3 PRODUITS À RECEVOIR

En euros	2020	2019
Clients factures à établir	814 122	689 974
Autres créances ^(a)	11 995 975	6 636 065
TOTAL	12 810 097	7 326 039

(a) Les produits à recevoir sur autres créances sont principalement composés par d'avoirs à recevoir. La forte augmentation est due à la non réception de ces avoirs et restés en conséquence toujours provisionnés dans les comptes 2020 du fait du contexte actuel et effet imputable à la pandémie de Covid-19.

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En euros	2020	2019
Résultat d'exploitation	492 266	459 777
TOTAL	492 266	459 777

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société se compose de 2 795 763 actions ordinaires de valeur nominale 15,25 euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2020	42 635 386	40 581 652	32 965 240	-4 583 573	2 842 329	47 209	114 488 242
Autres mouvements de l'exercice					177 724	-14 870	162 854
Affectation du résultat			-4 583 573	4 583 573			0
Résultat de la période				-7 425 435			-7 425 435
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020	42 635 386	40 581 652	28 381 667	-7 425 435	3 020 053	32 340	107 225 661

NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS**15.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31/12/2020
Provisions pour retraites et pensions	6 229 813	871 218	496 432		6 604 599
Autres provisions pour risques et charges	3 351 110	982 577	997 942	145 136	3 190 609
TOTAL	9 580 922	1 853 795	1 494 374	145 136	9 795 208

2019 En euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur 31/12/2019
Provisions pour retraites et pensions	6 420 391	725 965	916 543		6 229 813
Autres provisions pour risques et charges	4 911 293	1 451 738	2 055 435	956 486	3 351 110
TOTAL	11 331 684	2 177 703	2 971 978	956 486	9 580 922

15.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2020 En euros	Valeur 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2020
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 085 029	4 114 090	3 654 249	6 543 730
Des stocks	3 654 249	4 103 157	3 654 249	4 103 157
Des créances	155 728	10 933		166 661
Des titres de participation	2 275 052		1 140	2 273 912

2019 En euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2019
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 206 269	4 534 700	4 655 940	6 085 029
Des stocks	4 024 244	3 654 249	4 024 244	3 654 249
Des créances	447 129	81 079	372 480	155 728
Des titres de participation	1 481 732	799 372	6 052	2 275 052
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	253 164		253 164	

NOTE 16. DETTES**16.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN		364 567
Fonds de participation		330 408
Autres dettes financières		34 159
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	412 795	395 349
Fonds de participation	412 795	395 349
A PLUS DE 5 ANS	8 665	8 665
Dépôts et cautionnements reçus	8 665	8 665
TOTAL	421 460	768 581

16.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN	116 036 135	103 380 771
Dettes fournisseurs	41 673 771	40 392 419
Dettes fiscales et sociales	12 066 302	14249306
Autres dettes	62 296 062	48 739 046
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	116 036 135	103 380 771

16.3 CHARGES À PAYER

En euros	2020	2019
Intérêts courus sur emprunts	48 470	96 356
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 404 296	25 331 954
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	5 276 042	5 000 378
• Intéressement	1 330 000	1 767 834
• Autres	3 481 653	2 887 908
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	51 096 997	44 775 677
• Clients créditeurs	3 286 640	1 353 227
• Avoirs à établir	811 415	707 921
• Autres	369 591	416 317
TOTAL	91 105 104	82 337 572

NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN**17.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS****Engagements donnés et reçus :**

Néant

Instruments de change :

Au 31 décembre 2020, il n'existe pas d'opérations de change en cours.

17.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

17.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2020 En euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	1 128 301	2 557 534	0	3 685 835
TOTAL	1 128 301	2 557 534	0	3 685 835

NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL**18.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES****Complément de retraite :**

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2020 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80% et 2,05%) et taux d'actualisation (0,45 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 274 923 euros au 31/12/2020.

En euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	159 115	197 898
Eléments différés ^(a)	115 808	119 224
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	274 923	317 122

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45%) et s'élève à 5 636 448 euros.

En euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	9 089 508	9 137 255
Eléments différés ^(a)	-3 453 060	-3 853 832
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	5 636 448	5 283 423

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels et aux coûts des services passés.

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45%) et s'élève à 1 752 502 euros.

En euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	1 752 502	1 807 537
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	1 752 502	1 807 537

Charge de l'exercice :

En euros	2020	2019
Coût des services rendus sur la période	570 343	480 604
Charge d'intérêt sur l'actualisation	96 025	164 720
Pertes (gains) actuariels	265 164	307 448
Charge de l'exercice	931 532	952 772

18.2 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2020	2019
Cadres	146	146
Agents de maîtrise et employés	226	232
Ouvriers	318	347
TOTAL	690	725

18.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Enquête de l'Autorité de la concurrence

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines entités Essilor en France, ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles. La procédure est en cours, l'Autorité a notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021, Essilor défendant ses droits. À ce stade, il n'existe aucune base pour établir une estimation de l'exposition potentielle, le cas échéant.

BB GR

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 42.635.385,75 Euros
Siège Social : 22, rue de Montmorency - 75003 PARIS
302 607 957 R.C.S. PARIS

**DECISION D’AFFECTATION DU RESULTAT
DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
APPROUVEE PAR L’ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

DEUXIEME DECISION – [AFFECTATION DU RÉSULTAT]

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 7.425.435,49 euros, intégralement au compte « report à nouveau », qui sera ainsi porté de 9.790.214,71 euros à 2 364 779,22 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE NET	IMPOT D'AVANCE	PAYE	REMUNERATION GLOBALE
2017	2 795 763	Néant	Néant		Néant
2018	2 795 763	Néant	Néant		Néant
2019	2 795 763	Néant	Néant		Néant

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Guy SASSON



BB GR

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
BB GR
22, rue de Montmorency
75003 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BB GR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 110 253 317 euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Cedric Le Gal

BB GR Société par actions simplifiée à associé unique

Comptes annuels - exercice clos le 31/12/2020

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020.....	2
BILAN AU 31/12/2020	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	9
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	9
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	9
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	10
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	10
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	11
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	13
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	14
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	15
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT	16
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17
NOTE 14. CAPITAUX PROPRES	17
NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS	18
NOTE 16. DETTES.....	19
NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	20
NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	21
NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	22
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	22

Compte de résultat au 31/12/2020

En euros	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	2	192 537 294	216 010 186
Production stockée		-192 392	-269 303
Production immobilisée		523 649	644 334
Subvention d'exploitation			9 416
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	7 032 984	8 271 398
Autres produits	4	463 712	591 628
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		200 365 247	225 257 659
Achats consommés et variation de stocks		91 931 997	105 753 436
Autres achats et charges externes	5	45 367 329	50 138 289
Impôts et taxes		4 022 003	4 032 322
Charges de personnel	18	42 675 031	45 919 810
Dotation aux amortissements et provisions	3	9 376 744	9 165 312
Autres charges		10 002 437	10 205 797
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		203 375 541	225 214 966
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 010 295	42 694
Résultat financier	6	-4 038 569	-4 179 116
RESULTAT COURANT		-7 048 863	-4 136 422
Résultat exceptionnel	7	-556 572	434 959
Impôt sur les bénéfices	8	180 000	-882 110
RESULTAT NET		-7 425 435	-4 583 573

Bilan au 31/12/2020

ACTIF

En euros	Notes	2020			2019
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	10 596 550	6 644 305	3 952 245	3 813 409
Immobilisations corporelles	10	85 390 281	69 817 839	15 572 443	16 685 425
Immobilisations financières	11	112 527 229	2 273 912	110 253 317	110 248 549
ACTIF IMMOBILISE		208 514 060	78 736 055	129 778 005	130 747 384
Stocks	12.1	16 343 129	4 103 157	12 239 972	13 394 249
Avances versées sur commandes	12.2	204 208		204 208	437 965
Clients et comptes rattachés	12.2	50 692 081	166 661	50 525 420	41 566 585
Autres créances	12.2	40 283 537		40 283 537	41 556 285
Disponibilités		1 732		1 732	35 554
ACTIF CIRCULANT		107 524 687	4 269 819	103 254 869	96 990 638
Charges constatées d'avance	13	492 266		492 266	459 777
Ecart de conversion actif		116		116	34 656
TOTAL GENERAL		316 531 130	83 005 874	233 525 256	228 232 455

PASSIF

En euros	Notes	2020	2019
Capital social	14	42 635 386	42 635 386
Primes d'émission, de fusion, d'apport		40 526 766	40 526 766
Ecart de réévaluation		54 886	54 886
Réserve légale		4 263 539	4 263 539
Autres réserves		14 327 913	14 327 913
Report à nouveau		9 790 215	14 373 788
Résultat de l'exercice		-7 425 435	-4 583 573
Subventions d'investissement		32 340	47 209
Provisions réglementées		3 020 053	2 842 329
CAPITAUX PROPRES	14	107 225 661	114 488 242
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15	9 795 208	9 580 922
Autres dettes financières diverses	16.1	421 460	768 581
DETTES FINANCIERES		421 460	768 581
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.2	41 673 771	40 392 419
Dettes fiscales et sociales	16.2	12 066 302	14 249 306
Autres dettes	16.2	62 296 062	48 739 046
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		116 036 135	103 380 771
Ecart de conversion passif		46 792	13 938
TOTAL GENERAL		233 525 256	228 232 455

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 233 525 256 euros, et le compte de résultat qui dégage une perte nette de 7 425 435 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la

société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels de BBGR ont été arrêtés par le Président le 13 avril 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise du Covid-19.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pandémie de Covid

La pandémie de COVID-19 a impacté, les résultats de la Société en 2020, affectant significativement les activités et le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

En 2020, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 192 537 294 euros contre 216 010 186 euros en 2019.

En 2020, la Société a soutenu ses employés : mise en place du télétravail, organisation des sites, fourniture de masques etc.

La Société a eu recours ponctuellement au dispositif d'activité partielle. Les aides gouvernementales ont été comptabilisées dans le compte de résultat en déduction des charges associées.

Jugements et incertitudes : À la clôture 2020, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Société exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée à la COVID-19. Elles sont détaillées dans chacune des rubriques dédiées.

La Société a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de la continuité d'exploitation (voir ci-après) ;
- de l'évaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles (voir Notes 9 et 10) ;
- de l'évaluation des immobilisations financières (voir Note 11) ;
- de l'évaluation des stocks (voir Note 12.1).

Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

Liquidité et continuité d'exploitation : L'épidémie de COVID-19 a généré une grande incertitude sur l'économie mondiale et sur l'activité opérationnelle de nombreux secteurs dont le secteur dans lequel évolue la Société. Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et autres parties prenantes, la Société s'est organisée rapidement afin d'assurer la continuité de l'exploitation et de faire face aux surcoûts liés à la crise.

La Société s'est concentrée sur la préservation de sa trésorerie avec des mesures de maîtrise des coûts (activité partielle, programme de réduction des coûts). Ces efforts ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la Société sur les 12 prochains mois.

La Société a fait l'hypothèse principale d'un niveau d'activité en 2021 équivalent à celui de 2019. La Société dispose par ailleurs d'une réserve de trésorerie de 17 669 694 euros.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'événements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participations.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments sont dépréciés le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 DISPONIBILITES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVICES

La Société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

La Société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Au 31 décembre 2020, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
 - le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
 - lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
 - en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
 - la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable et certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique que la Société est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

2020		France	Export	Total
En euros				
Production vendue de biens		167 299 974	6 669 474	173 969 448
Production vendue de services		5 120 655	473 607	5 594 261
Ventes de marchandises		12 683 631	289 953	12 973 584
TOTAL		185 104 260	7 433 033	192 537 294

2019		France	Export	Total
En euros				
Production vendue de bien		184 962 697	11 454 292	196 416 988
Production vendue de services		6 002 267	618 947	6 621 213
Ventes de marchandises		12 753 139	218 846	12 971 985
TOTAL		203 718 102	12 292 084	216 010 186

La pandémie de COVID-19 a affecté le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre 2020 marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde. Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En euros	2020	2019
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	1 330 274	1 619 389
Reprises de dépréciation sur actif circulant	3 654 249	4 396 724
Transferts de charges d'exploitation	2 048 461	2 255 285
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 032 984	8 271 398
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-3 615 093	-3 882 212
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-4 114 090	-3 735 328
Dotations aux provisions	-1 647 560	-1 547 773
Dotations aux amortissements et provisions	-9 376 743	-9 165 312

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En euros	2020	2019
Gains de change	212 031	170 241
Redevances et refacturation de frais aux sociétés du Groupe	170 374	270 192
Produits divers de gestion courante	81 307	151 195
TOTAL	463 712	591 628

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En euros	2020	2019
Honoraires	23 671 418	24 104 838
Communications et publicités	7 073 797	8 127 071
Intérimaires et personnel détaché	2 881 011	4 266 744
Locations, entretiens et Assurances	3 935 175	4 157 339
Transports	3 274 604	3 673 997
Etudes et prestations et sous-traitance	2 527 923	2 726 243
Télécommunication et déplacements	706 516	1 333 379
Autres	702 802	879 367
Etudes, recherches et documentations	594 084	869 310
TOTAL	45 367 330	50 138 288

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En euros	2020	2019
Escomptes nets	-3 743 511	-3 645 651
Change	-277 166	32 708
Intérêts sur emprunts	-25 183	-51 826
Intérêts sur prêts et comptes courants	11 543	25 159
Divers	-5 392	-252
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges	1 140	-539 255
TOTAL	-4 038 569	-4 179 116

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	2020	2019
SUR OPERATIONS DE GESTION	-296 190	-1 091 882
Pénalités, Amendes fiscales	-584	-507 375
Rappels d'impôts	0	-344 508
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-295 606	-239 999
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-153 675	-183 438
Opérations sur cessions d'immobilisations	-168 545	-198 308
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	14 870	14 870
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-106 707	1 710 279
Dotations, reprises de provisions réglementées	-177 724	32 035
Autres (a)	71 017	1 678 244
TOTAL	-556 572	434 959

(a) Les autres reprises exceptionnelles en 2019 sont principalement liées au débouclage des provisions relatives aux conséquences du contrôle fiscal pour un montant de 1.9 M€.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES**8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE**

En euros	2020	2019
Résultat de l'exercice	-7 425 435	-4 583 573
Impôt sur les bénéfices	-180 000	882 110
Résultat avant impôt	-7 605 435	-3 701 463
Variation des provisions réglementées	177 724	-32 035
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	-7 427 711	-3 733 498

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2020 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-7 048 863	180 000	-6 868 863
Résultat exceptionnel	-556 572		-556 572
RESULTAT NET			-7 425 435

2019 En euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-4 136 422	180 000*	-3 956 422
Résultat exceptionnel	434 959		434 959
RESULTAT NET			-3 521 463

* L'écart par rapport à la charge d'impôts correspond à l'impôt lié au contrôle fiscal, ainsi qu'aux retenues à la source non utilisées.

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACTIF

En euros	2020	2019
Retraite ^(a)	6 604 599	6 229 813
Dettes provisionnées pour congés payés	2 506 650	2 353 282
Autres	560 304	875 894
TOTAL	9 671 553	9 458 989
Déficits reportables fiscalement	5 280 657	
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 %)	3 738 052	2 364 747

(a) La ligne Retraite inclut les Congés Fin de carrière pour 693 228 euros en 2020 contre 629 269 euros en 2019.

PASSIF

En euros	2020	2019
Amortissements dérogatoires	3 020 053	2 842 329
Subventions d'investissements	32 340	47 209
TOTAL	3 052 393	2 889 538
Soit un impôt correspondant (au taux de 25 %)	763 098	772 384

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Brevets, marques, licences	5 858 440		246 604	637 703			6 249 539
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 419 841						1 419 841
VALEUR BRUTE	10 205 451		246 604	637 703			10 596 550
Amortissements et dépréciations	6 392 042				370 730	118 467	6 644 305
VALEUR NETTE	3 813 409						3 952 245

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Brevets, marques, licences	5 348 141			510 298			5 858 440
Fonds commercial	2 927 170						2 927 170
Autres immobilisations incorporelles	1 419 841						1 419 841
VALEUR BRUTE	9 695 152			510 298			10 205 451
Amortissements et dépréciations	6 009 921				382 120		6 392 042
VALEUR NETTE	3 685 231						3 813 409

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations incorporelles.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Terrains	2 632 241						2 632 241
Constructions	37 696 229		76 187	177 581			37 797 622
Installations techniques, matériel, outillage	33 741 388	6 945	284 330	1 487 020			34 951 023
Autres immobilisations corporelles	6 713 558		7 317	347 464			7 053 706
Immobilisations corporelles en cours	2 756 237	2 856 167		-2 656 715			2 955 690
Avances et acomptes	955		955				
VALEUR BRUTE	83 540 608	2 863 112	368 789	644 650			85 390 281
Amortissements et dépréciations	66 855 182				3 277 115	314 459	69 817 839
VALEUR NETTE	16 685 425						15 572 443

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Terrains	2 632 241						2 632 241
Constructions	37 543 194			153 035			37 696 229
Matériel industriel	32 835 099		1 097 248	2 003 537			33 741 388
Autres immobilisations corporelles	5 976 563		6 013	743 008			6 713 558
Immobilisations corporelles en cours	2 726 604	3 093 420		-3 063 787			2 756 237
Avances et acomptes	347 045			-346 091			955
VALEUR BRUTE	82 060 746	3 093 420	1 103 261	-510 298			83 540 608
Amortissements et dépréciations	64 273 554				3 500 092	918 464	66 855 182
VALEUR NETTE	17 787 193						16 685 425

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations corporelles.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres immobilisations financières	165 381	3 628					169 009
VALEUR BRUTE	112 523 601	3 628					112 527 229
Dépréciations	2 275 052					1 140	2 273 912
VALEUR NETTE	110 248 549						110 253 317

2019 En euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Participations	112 358 220						112 358 220
Autres titres immobilisés	253 164		253 164				
Autres immobilisations financières	161 948	3 433					165 381
VALEUR BRUTE	112 773 332	3 433	253 164				112 523 601
Dépréciations	1 734 896				799 372	259 216	2 275 052
VALEUR NETTE	111 038 436						110 248 549

Les tests de dépréciations ont été réalisés en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2019 telle que décrite en Note 1.5 Immobilisations financières.

Pour les participations dont la valeur d'utilité a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie futurs, les projections des plans d'affaires ont été mis à jour pour refléter les effets économiques et financiers de la pandémie de COVID-19. Un retour des performances à un niveau avant COVID-19 a été intégré de manière progressive sur l'année 2021.

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2020 détenues par BB GR :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A EST SUPERIEURE A 1 %									
Filiales françaises	113 765	-12 885	111 558	110 083	Néant	Néant	7	-20	Néant
Filiales internationales	448	1 380	799	0	Néant	Néant	0	0	Néant
B N'EXCEDE PAS 1 %									
Filiales françaises									
Filiales internationales	1 200	22 815	1	1	Néant	Néant	82 601	-2 621	Néant

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En euros	2020	2019
Plus d'un an	169 009	165 381
TOTAL	169 009	165 381

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT**12.1 STOCKS**

En euros	2020	2019
Matières premières, autres approvisionnements	7 063 195	7 377 854
Marchandises	4 163 190	4 361 507
Produits finis, semis finis, en-cours	5 116 744	5 309 137
SOUS-TOTAL	16 343 129	17 048 498
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-2 981 118	-2 845 352
• Marchandises	-191 691	-116 169
• Produits finis, semis finis, en-cours	-930 349	-692 728
SOUS-TOTAL	-4 103 158	-3 654 249
TOTAL	12 239 971	13 394 249

La Direction a appliqué la même méthode que celle appliquée pour la préparation des états financiers 2019 pour évaluer l'obsolescence des stocks au 31 décembre 2020. Les prévisions de vente, entre autres facteurs, ont été utilisées lors de cette évaluation, tout en prenant en compte le contexte actuel et les effets générés par la pandémie de COVID-19.

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En euros	2020	2019
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	91 013 165	83 560 835
Avances et acomptes versés sur commandes	204 208	437 965
Clients et comptes rattachés	50 525 420	41 566 585
Autres créances ^(a)	40 283 537	41 556 285
TOTAL	91 013 165	83 560 835

(a) Les autres créances sont principalement composées du compte courant de cash pooling Groupe pour 17 669 694 euros, ainsi que de la TVA sur factures non parvenues & avoirs à établir pour 10 108 625 euros.

12.3 PRODUITS À RECEVOIR

En euros	2020	2019
Clients factures à établir	814 122	689 974
Autres créances ^(a)	11 995 975	6 636 065
TOTAL	12 810 097	7 326 039

(a) Les produits à recevoir sur autres créances sont principalement composés par d'avoirs à recevoir. La forte augmentation est due à la non réception de ces avoirs et restés en conséquence toujours provisionnés dans les comptes 2020 du fait du contexte actuel et effet imputable à la pandémie de Covid-19.

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En euros	2020	2019
Résultat d'exploitation	492 266	459 777
TOTAL	492 266	459 777

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société se compose de 2 795 763 actions ordinaires de valeur nominale 15,25 euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2020	42 635 386	40 581 652	32 965 240	-4 583 573	2 842 329	47 209	114 488 242
Autres mouvements de l'exercice					177 724	-14 870	162 854
Affectation du résultat			-4 583 573	4 583 573			0
Résultat de la période				-7 425 435			-7 425 435
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020	42 635 386	40 581 652	28 381 667	-7 425 435	3 020 053	32 340	107 225 661

NOTE 15. ETAT DES PROVISIONS

15.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2020 En euros	Valeur au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31/12/2020
Provisions pour retraites et pensions	6 229 813	871 218	496 432		6 604 599
Autres provisions pour risques et charges	3 351 110	982 577	997 942	145 136	3 190 609
TOTAL	9 580 922	1 853 795	1 494 374	145 136	9 795 208

2019 En euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur 31/12/2019
Provisions pour retraites et pensions	6 420 391	725 965	916 543		6 229 813
Autres provisions pour risques et charges	4 911 293	1 451 738	2 055 435	956 486	3 351 110
TOTAL	11 331 684	2 177 703	2 971 978	956 486	9 580 922

15.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2020 En euros	Valeur 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2020
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 085 029	4 114 090	3 654 249	6 543 730
Des stocks	3 654 249	4 103 157	3 654 249	4 103 157
Des créances	155 728	10 933		166 661
Des titres de participation	2 275 052		1 140	2 273 912

2019 En euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2019
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	6 206 269	4 534 700	4 655 940	6 085 029
Des stocks	4 024 244	3 654 249	4 024 244	3 654 249
Des créances	447 129	81 079	372 480	155 728
Des titres de participation	1 481 732	799 372	6 052	2 275 052
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	253 164		253 164	

NOTE 16. DETTES**16.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES**

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN		364 567
Fonds de participation		330 408
Autres dettes financières		34 159
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	412 795	395 349
Fonds de participation	412 795	395 349
A PLUS DE 5 ANS	8 665	8 665
Dépôts et cautionnements reçus	8 665	8 665
TOTAL	421 460	768 581

16.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN	116 036 135	103 380 771
Dettes fournisseurs	41 673 771	40 392 419
Dettes fiscales et sociales	12 066 302	14249306
Autres dettes	62 296 062	48 739 046
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	116 036 135	103 380 771

16.3 CHARGES À PAYER

En euros	2020	2019
Intérêts courus sur emprunts	48 470	96 356
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 404 296	25 331 954
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	5 276 042	5 000 378
• Intéressement	1 330 000	1 767 834
• Autres	3 481 653	2 887 908
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	51 096 997	44 775 677
• Clients créditeurs	3 286 640	1 353 227
• Avoirs à établir	811 415	707 921
• Autres	369 591	416 317
TOTAL	91 105 104	82 337 572

NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN**17.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS****Engagements donnés et reçus :**

Néant

Instruments de change :

Au 31 décembre 2020, il n'existe pas d'opérations de change en cours.

17.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

17.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2020	Paiements dus par période			
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
En euros				
Contrats de location simple	1 128 301	2 557 534	0	3 685 835
TOTAL	1 128 301	2 557 534	0	3 685 835

NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL**18.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES****Complément de retraite :**

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2020 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80% et 2,05%) et taux d'actualisation (0,45 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 274 923 euros au 31/12/2020.

En euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	159 115	197 898
Eléments différés ^(a)	115 808	119 224
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	274 923	317 122

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45%) et s'élève à 5 636 448 euros.

En euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	9 089 508	9 137 255
Eléments différés ^(a)	-3 453 060	-3 853 832
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	5 636 448	5 283 423

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels et aux coûts des services passés.

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45%) et s'élève à 1 752 502 euros.

En euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	1 752 502	1 807 537
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	1 752 502	1 807 537

Charge de l'exercice :

En euros	2020	2019
Coût des services rendus sur la période	570 343	480 604
Charge d'intérêt sur l'actualisation	96 025	164 720
Pertes (gains) actuariels	265 164	307 448
Charge de l'exercice	931 532	952 772

18.2 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2020	2019
Cadres	146	146
Agents de maîtrise et employés	226	232
Ouvriers	318	347
TOTAL	690	725

18.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Enquête de l'Autorité de la concurrence

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines entités Essilor en France, ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles. La procédure est en cours, l'Autorité a notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021, Essilor défendant ses droits. À ce stade, il n'existe aucune base pour établir une estimation de l'exposition potentielle, le cas échéant.